

Canada

Province de Québec

Municipalité de Grosses-Roches

PROJET

RÈGLEMENT NUMÉRO 361

DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 80 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 80 000 \$ POUR LE REMPLACEMENT ET L'ACHAT D'UN TRACTEUR ET DES ÉQUIPEMENTS

ATTENDU QUE le tracteur multi usages de marque KJT que la municipalité possède est rendu en fin de vie utile ;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement numéro 361 a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le _____ ;

ATTENDU QUE le projet de règlement numéro 361 a été déposé à la séance du _____ ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR :

APPUYÉ PAR :

ET résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents (tes) :

QUE le règlement numéro **361 soit et est adopté**, et que le conseil **ordonne et statue**, par ce règlement, ce qui suit :

ARTICLE 1 DESCRIPTON DES ACQUISITIONS

Le conseil est autorisé à procéder à l'achat d'un tracteur de marque Kioti 73 hp RX7320PCCB avec un chargeur Kioti Q. A. et souffleur Bervac 80 "pouces commercial et des équipements, incluant les taxes nettes, et tel qu'il appert de la soumission de Centre du Camion Bouffard datées du 28 février 2023, laquelle fait partie intégrante du présent règlement comme **Annexe A**.

ARTICLE 2 AUTORISATION DE DÉPENSE

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 80 000 \$ pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 3 AUTORISATION D'EMPRUNT

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues dans le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 80 000 \$ sur une période de dix (10) ans.

ARTICLE 4 PRÉLÈVEMENT D'UNE TAXE SPÉCIALE

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables, bâtis ou non, situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 5 AFFECTATION

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 6 RÉDUCTION DE L'EMPRUNT

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt, correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 7 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Jonathan Massé,
Maire

Linda Imbeault
Directrice générale et greffière-trésorière

Li
J.M.

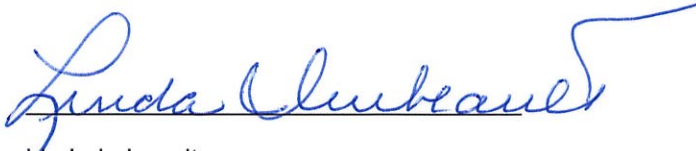
ANNEXE « A »
ESTIMATION DES COÛTS

Estimation des coûts

Règlement d'emprunt # 361 – Service des travaux publics

Description	Montant avant taxes	Montant incluant taxes
Tracteur - Véhicule neuf - Équipements de voirie	79 152.00 \$	79 152.00 \$
Grand total du règlement d'emprunt :	79 152.00 \$	79 152.00 %

Préparé par :



Linda Imbeault
Directrice générale
Le 3 avril 2023

Centre du camion Bouffard

695, Du Phare Est
Matane, Qc
G4W 1A9
(418)562-4488 ext 109

Client : Municipalité Grosses Roches
Att: Lynda Imbeault
Cell: 418-733-4273

Adresse : Grosses Roches
grossesroches@lamatane.ca

Offre de produits

Date 28 février 2023

Valide : Avec réservation jusqu'au 30 mars

Produit : 2023

	60hp NX6010HST	73hp RX7320PCCB
Tracteur Kioti	\$62 650,00	\$67 695,00
Chargeur Kioti Q.A.	\$8 610,00	\$10 340,00
Cabine Kioti Climatisé & Chauffé	Incluse	Incluse
Souffleuse Bervac 80" Commercial	\$9 120,00	
Souffleuse Bervac 88" commercial		\$10 105,00
Sous total	\$80 380,00	\$88 140,00

Promotion: code 12

Rabais tracteur	\$4 375,00	\$5 250,00
Rabais Chargeur	\$1 000,00	\$1 000,00
Rabais pour Municipalité	\$1 750,00	\$2 000,00
Rabais Bouffard Kioti	\$665,00	\$750,00
Sous total	\$72 590,00	\$79 140,00

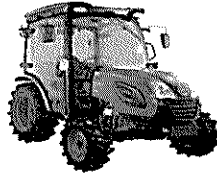
Sous total	\$72 590,00	\$79 140,00
Taxes de pneus	\$12,00	\$12,00
TPS	\$3 630,10	\$0,00
TVQ	\$7 242,05	\$0,00
TOTAL	\$83 474,15	\$79 152,00

Hauteur de Chargement 2,750 m 3,124 m

Rabais avec comptant ou financement régulier.

Nos tracteurs incluent:

Chauffe moteur
Sortie Hydraulique Double
Barre d'attelage .
Barre 3 points.
Couteau sur bucket
Bras Télésopique
Girophare
Pneus Industriel ou Agricole
Explication de la machine
Livraison



Ne couvre pas les coûts de transport et de déplacement

Commercial 2 ans 1000 hrs et 4 ans 2000 hrs
Merci pour votre intérêt envers les produits Kioti
Jacques Bérubé Représentant 418-562-4488